

## ORGANISATION CHAMPIONNAT INTERCLUBS 35 DAMES 2023

Nous vous rappelons qu'il est impératif de respecter scrupuleusement la composition d'équipes transmise au Comité.

Tout changement de catégorie d'âge ou de classement entre la date d'engagement des équipes et la date de début du championnat doit être impérativement signalé à la Commission Seniors Plus.

Dans ce cas, merci de bien vouloir contacter Christelle HERBERT au Comité des Yvelines au 01.30.54.89.86 ou bien de le faire par mail [christelle.herbert@fft.fr](mailto:christelle.herbert@fft.fr).

Les clubs visités doivent procéder à la saisie informatique des feuilles de match des rencontres par équipes dans la gestion sportive. Ne pas oublier d'informer les personnes concernées devant procéder à ces saisies.

### **Rencontres reportées**

Les rencontres doivent avoir lieu au jour fixé par le calendrier.

Cependant, un report de rencontre est admis dans les cas suivants :

- En cas d'indisponibilité des courts et après accord de la commission S+
- Avec accord écrit des 2 clubs (mail) et accord de la commission S+

Les journées de rattrapage prévues au calendrier sont destinées uniquement aux rencontres des matches de poules qui n'ont pas pu se dérouler ou se terminer le jour prévu  
Aucune rencontre ne pourra se dérouler après la dernière journée de rattrapage, sauf accord de la Commission Seniors Plus.

**En cas de forfait ou disqualification**, les mesures prévues dans le règlement du Championnat des Yvelines Interclubs Seniors Plus seront appliquées.

Nous souhaitons plein succès à vos équipes !

Gérard DALGA  
Président de la Commission Seniors Plus

Ne peuvent participer à ce Championnat que les joueuses nées en 1988 et avant.  
Les joueuses 45 ans et 55 ans peuvent y participer même si elles ont pris part à des rencontres du Championnat 45 ans ou 55 ans (qui a débuté en octobre 2022).

### 1ERE DIVISION : 24 équipes réparties en 4 poules de 6 équipes

Toutes les rencontres comportent 2 simples et 1 double. Les joueuses de simple ne peuvent pas participer au double. L'ordre des parties est simple n°2, puis double, puis simple n°1.

**Format 2 pour simples et double :**

2 sets à 6 jeux, le 3<sup>ème</sup> set est remplacé par un super jeu décisif à 10 pts.

**Rencontres de poules :** 7/01 - 14/01 - 21/01 - 28/01 - 04/02

**Rattrapage :** 11/02 ou le dimanche 12 février 2023.

**Pas de matchs de classement**

**Les équipes classées 1ères de poule montent en division Excellence.** La suite du classement sera déterminée selon les critères suivants : nombre de points obtenus, en cas d'égalité nombre de matches, de sets et jeux gagnés.

Les équipes classées de la 21<sup>ème</sup> à la 24<sup>ème</sup> place descendent en 2<sup>ème</sup> division.

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1.A.S. FOURQUEUX 1	1. T.C. HOUDAN 1	1. TC DU GRAND VERSAILLES 1	1. T.C. CHATOU 1
2. U.S. VESINET 1	2. U.S. MARLY LE ROI 1	2. T.C. VILLEPREUX 1	2. T.C. FEUCHEROLLES 1
3. T.C. ELANCOURT 2	3. U.S. PECQ SECTION TENNIS 1	3. U.S.M. VIROFLAY TENNIS 1	3. C.O. GARGENVILLE 1
4. T.C. LEVIS ST NOM 1	4. T.C. ORGERUS 1	4. AOBUC TENNIS 1	4. T.C. MAREIL SUR MAULDRE 1
5. T.C. ABLIS 1	5. ST CYR TC 2	5. SARTROUVILLE T.C. 1	5. U.S. CARRIERES SUR SEINE 1
6. CT CHAVENAY 1	6. A.S.M. CHAMBOURCY 1	6. T.C. IGNYMONTAIN 1	6. MERE T.C. 1

### 2EME DIVISION : 24 équipes réparties en 4 poules de 6 équipes

Toutes les rencontres comportent 2 simples et 1 double. Les joueuses de simple ne peuvent pas participer au double. L'ordre des parties est simple n°2, puis double, puis simple n°1.

**Format 2 pour simples et double :**

2 sets à 6 jeux, le 3<sup>ème</sup> set est remplacé par un super jeu décisif à 10 pts.

**Rencontres de poules :** 7/01 - 14/01 - 21/01 - 28/01 - 04/02

**Rattrapage :** 11/02

**Pas de matchs de classement**

**Les équipes classées 1ères de poule montent en 1<sup>ère</sup> division.** La suite du classement sera déterminée selon les critères suivants : nombre de points obtenus, en cas d'égalité nombre de matches, de sets et jeux gagnés.

Les équipes classées de la 22<sup>ème</sup> à la 24<sup>ème</sup> place descendent en 3<sup>ème</sup> division.

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1.A.S. LES LOGES EN JOSAS 1	1.A.S. MINORANGE 1	1.T.C.M. FLINS 1	1.T.C. JOSASSIEN 1
2.T.C. VILLENES 1	2.BOUGIVAL TCS 1	2.A.S. FONTENAY LE FLEURY 1	2.T.C. LE CHESNAY TRIANON 1
3.C.S.M. ROSNEEN 1	3.T.C. MONTFORT L'AMAURY 1	3.C.A. MANTES LA VILLE 1	3.T.C. TRIEL 1
4.T.C. EPONE MEZIERES 1	4.E.S. LE PERRY EN YVELINES 1	4.T.C. RAMBOUILLET 1	4.T.C. MAREIL MARLY 1
5.T.C. MAULE 2	5.T.C. BEYNES 1	5.T.C. CONFLANS STE HONORINE 1	5.T.C. VERNOUILLET 1
6.T.C. CARRIERES SOUS POISSY 1	6.T.C. HOUILLES 1	6.T.C. BREVAL 1	6.T.C. ISSOU 1

**3EME DIVISION : 16 équipes réparties en 2 poules de 5 et 1 poule de 6**

Toutes les rencontres comportent 2 simples et 1 double. Les joueuses de simple ne peuvent pas participer au double. L'ordre des parties est simple n°2, puis double, puis simple n°1.

**Format 2 pour simples et double :**

2 sets à 6 jeux, le 3<sup>ème</sup> set est remplacé par un super jeu décisif à 10 pts.

Rencontres de poules : 7/01 - 14/01 - 21/01 - 28/01 - 04/02

Rattrapage : 11/02

Pas de matchs de classement

**Les 3 équipes 1ères de poule et la meilleure 2<sup>ème</sup> montent en 2<sup>ème</sup> division.** La suite du classement sera déterminée selon les critères suivants : nombre de points obtenus, en cas d'égalité nombre de matches, de sets et jeux gagnés.

Poule A	Poule B	Poule C
1.T.C. LEVIS ST NOM 2	1.T.C. MAGNANVILLE 1	1.T.C. JOUARS PONTCHARTRAIN 1
2.T.C. MAULE 3	2.U.S.Y LA QUEUE LEZ YVELINES 1	2.T.C. AUFFARGIS 1
3.T.C. GUYANCOURT 1	3.MERE T.C. 2	3.T.C. NEAUPHLE LE CHÂTEAU 3
4.A.S. PORCHEVILLOISE 1	4.A.L.J. TENNIS LIMAY 1	4.A.S. LES LOGES EN JOSAS 2
5.T.S. FOREST-HILL VERSAILLES 1	5.T.C. ST LOUIS DE POISSY 1	5.VILLIERS SC 1
		6.ANDRESY TC 1

**GRILLES SPORTIVES**

Grille de 5 équipes					
	Reçoit	Visite		Reçoit	Visite
<b>J 1</b>	2	4	<b>J 4</b>	3	4
	5	3		5	1
<b>J 2</b>	3	2	<b>J 5</b>	1	2
	4	1		4	5
<b>J 3</b>	1	3			
	2	5			

Grille de 6 équipes					
	Reçoit	Visite		Reçoit	Visite
<b>J 1</b>	1	3	<b>J 4</b>	6	1
	2	5		2	3
	6	4		4	5
<b>J 2</b>	5	1	<b>J 5</b>	1	2
	4	2		3	4
	3	6		5	6
<b>J 3</b>	1	4			
	2	6			
	3	5			